



Nouveauté 2015 : la Bourse aux vêtements, jeux et livres de l'APSAT !

Dans le « Parent'Aise n° 10 », nous levions déjà un coin du voile : l'APSAT organise sa première bourse aux vêtements, jeux et livres. Ce « Parent'Aise n° 11 » y est d'ailleurs entièrement consacré. Vous en trouverez tous les détails ci-après !

1

Bourse aux jeux, livres et vêtements :

« C'est dans la simplicité que l'on voit le maître » (proverbe allemand) : voici donc les grandes lignes de cette nouvelle activité de l'APSAT :

- + QUOI ? La bourse permet à chaque exposant d'échanger ou de vendre des vêtements, jeux ou livres pour les enfants de 3 à 12 ans !
- + OÙ ? Ecole Saint-André Tournai – **Dans la salle de gym et le réfectoire.**
- + QUAND ? **Dimanche 25 octobre de 14 h à 18 h.**
- + COMBIEN ? **5 € par emplacement de 2,4 mètres** pour les exposants. Gratuit pour les visiteurs !
- + UNE PETITE SOIF ? UNE PETITE FAIM ? Un bar sera ouvert où ceux qui le souhaiteront pourront se désaltérer ou prendre un en-cas.
- + ENVIE DE TENIR UN STAND ? Consultez le règlement ci-dessous et... inscrivez-vous sans attendre car les emplacements sont limités !

Nous vous attendons nombreux à cette activité ! Parlez-en autour de vous : le « bouche-à-oreille » sera notre meilleure publicité ! Besoin d'un peu plus d'informations ? N'hésitez pas à vous adresser aux membres de l'APSAT qui se feront un plaisir de vous renseigner !

---- **Contactez-nous aussi à l'adresse suivante : aptournai@gmail.com** ----



RÈGLEMENT DE LA BOURSE AUX VÊTEMENTS, JEUX ET LIVRES DE L'APSAT

1. La bourse aux vêtements, jeux et livres aura lieu le 25 octobre 2015 de 14 à 18 heures. Vous y aurez la possibilité d'exposer, vendre et échanger vos vêtements, jeux et livres pour **enfants de 3 à 12 ans**. Pas question, donc, de proposer des jeux, livres ou vêtements pour adultes ou adolescents.
2. Chaque exposant sera responsable de son propre stand et y acheminera lui-même ses articles entre 13 h et 13 h 45. Les locaux devront être libérés pour 18h30.
3. Les emplacements seront déterminés et attribués par l'organisateur (longueur d'un stand = 240 cm).
4. L'emplacement est disponible au tarif unique de 5 €. Une ou deux tables ainsi deux chaises seront mises à disposition de chaque exposant (en fonction des disponibilités).
5. Les inscriptions seront prises exclusivement par téléphone au numéro suivant : **0498/62.29.31**. La date limite d'inscription est fixée au 17 octobre. Les stands seront attribués en priorité aux parents d'élève(s) de l'école Saint-André.
6. Toute inscription doit être suivie du paiement en espèces au secrétariat de Monsieur Luc (mettre le montant exact dans une enveloppe reprenant votre nom). Si le paiement n'est pas effectué dans les 3 jours ouvrables suivant l'inscription, celle-ci sera considérée comme nulle. Attention : aucune inscription ne sera prise directement auprès du secrétariat de Monsieur Luc (ou Madame Carine).
7. L'accès en voiture pour le chargement et déchargement des jeux, livres et vêtements ne sera pas possible dans la première cour. Par ailleurs, la grande cour de l'école sera fermée.
8. Les enfants présents sur les stands agissent sous la responsabilité et l'autorité de leurs parents. L'APSAT décline toute responsabilité en cas d'accident.
9. Le Président de l'APSAT ou la personne désignée par lui statuera sur les cas non prévus par le présent règlement.

EN BREF,...

PETIT MODE D'EMPLOI A L'ATTENTION DES PERSONNES DÉSIREUSES DE TENIR UN STAND LORS DE LA BOURSE AUX VÊTEMENTS, JEUX ET LIVRES

- Inscription exclusivement par téléphone au **0498/62.29.31** jusqu'au **17 octobre** au plus tard !
- Paiement du droit d'inscription (**5 € dans une enveloppe portant votre nom**) au secrétariat de Monsieur Luc (ou Madame Carine) dans les 3 jours qui suivent !